

TRANSITION ECOLOGIQUE
COMPTE-RENDU DU Mercredi 21 octobre 2023

Présents : Christophe Chemin, Tiphany Fillon, Damien Thiriet, Pascal Muzart, Peggy Chevron, Dominique Balzano, Jean Pierre Mantoni, Bardier Bertrand, Françoise Décoray, Claudie Beney, Marie Claude Andriol, Arlette Bonnefoux, Daniel Pécheux, Jean Philippe Alizay, C.Daupras, Monique Colombat, Olivier Baux.

Excusés : Julie Mounier, Raymonde Brette

Destinataires du compte-rendu : élus / membres du groupe de travail / les habitants

Ordre du jour :

-RISC

-Adhésion à l'association des communes forestières

-Organisation d'un RDV avec Bouygues.

DECISIONS PRISES	A RETENIR (à destination des secrétaires de mairie)
Adhérer à l'association des communes forestières de la Loire Organiser une réunion de commission avec l'intervention de Bouygues.	

- 1-RISC : recensement des éventuels volontaires et préparation de la réunion publique du 26 octobre.

Monsieur Banchet de Saint d'André d'Aponch a contacté plusieurs maires de la côte roannaise, en vue de créer une réserve de volontaires. Il y a eu un contact avec la commune de Gardanne Aix en Provence, pour connaître leurs méthodes d'interventions, pour les feux, inondations, accidents...

Il faut avoir une réflexion sur l'accessibilité des pompiers sur notre commune par rapport au feu de forêt.

Mise en place d'une réunion publique : seront présents pour nous expliquer leurs fonctionnements, des représentants du RISC de Gardanne. Diffuser l'information sur cette réunion.

Pour info un feu de broussaille a eu lieu ce week-end, l'accès des pompiers a été difficile, aussi bien pour trouver le lieu d'intervention, que pour y accéder. Il y aurait peut-être un intérêt à être équipé pour ce genre de situation.

Pour information, des chemins ont été refaits après le passage des câbles éoliens (chemin entre Changy et le Mourier + chemin des Vernants + chemin de la Croix Noaillys vers la croix du sud). Alors qu'ils n'étaient pas carrossables avant, ils le sont devenus.

- 2-Proposition d'adhésion à l'Association des Communes Forestières de la Loire.

Ambierle adhère à la l'Association des communes forestières au niveau national.

La commune voudrait adhérer à l'association des communes de la Loire qui est en train de se créer, pour faciliter les rencontres et réunions contrairement à la fédération nationale.

Actuellement l'adhésion au niveau national est de 152€.

Le tarif de l'adhésion serait sûrement de 357€, elle reste encore à déterminer.

Voir si on continuera à adhérer au niveau national.

L'association travaille sur de nombreux sujets comme : la gestion et l'acquisition de foncier par les communes, la promotion et l'utilisation du bois certifié local

Le bureau n'est pas encore constitué, il faut attendre d'avoir le retour des communes qui seront intéressées.

La commission est favorable à cette adhésion.

- 3-Mise en place d'une réunion d'information avec la société Bouygues Télécom pour une proposition d'antenne sur le terrain communal au Maroquin.

Suite à la réunion précédente, Bouygues est venu avec un drone pour prendre différentes mesures pour l'implantation d'un pylône qui pourrait avoir trois opérateurs. Le pylône serait installé par Cellnex, même si c'est Bouygues qui fait les démarches.

Questions diverses : création d'un groupe de travail « commerces ». Un habitant s'est proposé.

Prochaine réunion :

Mercredi 29 novembre 18h30